

Qualification des acteurs, mise en réseaux

Fonction dominante des centres de ressources, elle se décline de différentes manières, du groupe de travail au cycle de qualification ou aux journées d'étude. Toutefois, c'est dans la conception et le mode d'élaboration (co-élaboration, production collective) des services proposés que s'inscrit la logique « centre de ressources ».

L'animation des milieux professionnels, groupes d'échange de pratiques, d'expériences et de savoirs favorise le développement du réseau des professionnels et élus et leur qualification. Elle se fait sur la base d'un regroupement par fonction (chefs de projet, agents de développement, chargés de mission prévention sécurité, etc.) ou thématique (rénovation urbaine, développement économique et insertion) ou territorial (département, agglomération). De même, l'accompagnement sur site participe de cette qualification.

Capitalisation, diffusion

Autre fonction dominante d'un centre de ressources, la capitalisation ne se résume pas à l'accumulation de fiches dans une base de données. C'est surtout une démarche de production de connaissances à partir de l'échange, de l'expérience, puis d'accumulation sélective et de diffusion. La production de connaissances sollicite aussi l'expertise, l'évaluation, la recherche. D'où l'importance de construire des coopérations avec les chercheurs et experts.

La diffusion des connaissances repose également sur les services développés par les centres de ressources : documentation, sites internet, services SVP-info doc, mise en relation avec des experts, des opérateurs ou des initiatives.

Enfin, les publications des différents centres de ressources participent de cette capitalisation et de la qualification des acteurs de la politique de la ville.

Production de connaissances territorialisées

L'interaction praticiens-chercheurs, notamment pour ce qui concerne l'analyse des phénomènes sociaux et leur traitement, est un des fondements des centres de ressources. Les milieux scientifiques dans les champs des sciences humaines et sociales peuvent apporter leurs contributions à une meilleure compréhension des évolutions et des processus de production de l'exclusion urbaine, sociale et économique qui caractérisent la société urbaine française.

Mais ces connaissances, lors de leur mise en débat entre praticiens et chercheurs, sont enrichies et transformées par leur confrontation aux réalités sociales des territoires.

Elles sont, par ailleurs, agrégées dans le cadre du réseau national des centres de ressources et sont donc une source utile de connaissance au niveau national.

Publications

Aujourd'hui, tous les centres de ressources développent une politique de publication et de diffusion de leurs travaux. Que ce soit autour de Lettres d'information, de publications de comptes-rendus ou d'actes en ligne ou sur support papier, d'annuaires des professionnels ou des responsables institutionnels ; l'ensemble constitue une source de connaissances territorialisées très riche et diversifiée.

{loadposition video}